

Article TERRI(S)TOIRES – Juin 2013

Familles et prison : Enjeux d'Enfants donne les clés aux parents incarcérés



Une unité de vie familiale à la prison des femmes de Rennes

Comment faire en sorte qu'un parent incarcéré bâtit ou entretienne des liens avec ses enfants ? Depuis plus de vingt ans, l'association rennaise Enjeux d'Enfants apporte des éléments de réponse à cette question. Et puisque les visites en parloir ne suffisent pas, elle s'est proposé d'accompagner la création des UVF, ces unités de vie familiale permettant aux familles de se retrouver pendant quelques heures ou plusieurs jours au cœur des centres pénitentiaires. Une initiative qui change tout. Reportage dans la prison des femmes de Rennes.

Alors que la population carcérale a récemment atteint son plus haut niveau historique en France, il faut aussi, parfois, savoir parler de ceux qui demeurent à l'extérieur. Plusieurs dizaines de milliers d'enfants mineurs vivent ainsi sans leur père ou mère parce qu'ils sont incarcérés. Un constat familial pour de nombreuses détenues de la prison des femmes de Rennes, l'un des trois centres pénitentiaires de France exclusivement destinés à héberger une population féminine. Ici, les peines sont longues. On recense six condamnations à perpétuité. Moyenne d'âge des détenues : 45 ans. Avec leurs enfants, disséminés aux quatre coins du pays, il devient alors difficile d'entretenir un semblant d'harmonie familiale. *"L'an dernier, 50 femmes n'ont pas reçu de visite. Les enfants ont peur de venir en prison"*, confie Michel Beuzon, directeur du centre pénitentiaire des femmes de Rennes.

"L'administration pénitentiaire ne peut pas tout."

C'est là qu'intervient Enjeux d'enfants, dont l'initiative a été récompensée cette année par un prix de la Fondation de France*. Depuis plus de vingt ans, l'association brandit vigoureusement l'article 9 de la Convention des Droits de l'Enfant : "Tout enfant a le droit d'entretenir des relations personnelles et des contacts directs avec le parent dont il vit séparé." Au cœur des établissements pénitentiaires du Grand Ouest, elle accompagne ainsi l'enfant vers son parent emprisonné et tente de recréer du lien là où il n'y en a plus, ou si peu. À Rennes, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Ploëmeur, Nantes, Le Mans, Laval et Caen, elle décide dans un premier temps de remédier à la froide sobriété des parloirs ; en les aménageant avec des jeux, du matériel de dessin et des livres, elle en fait des espaces ludiques et éducatifs.

Repères

En France, 51 500 enfants mineurs vivent sans leur père ou beau-père détenu. L'âge moyen de ces enfants est de 16 ans. Parmi eux, un enfant sur cinq a moins de 6 ans (Source : Enjeux d'Enfants).

Au 25 avril 2012, 47 unités de vie familiale (UVF) étaient en fonctionnement dans 17 établissements pénitentiaires. Ces petits appartements (de 2 à 3 pièces) permettent à des personnes condamnées à de longues peines, ne bénéficiant pas de permission de sortir, de recevoir pour une durée pouvant aller jusqu'à 72 heures plusieurs membres de leur famille. (Source : www.justice.gouv.fr)



des femmes de Rennes



unité de vie familiale

"Pour organiser des rencontres, nos bénévoles allaient souvent chercher les enfants à plusieurs centaines de kilomètres", se remémore Guy Le Marié, président de l'association fondée à Rennes en 1992. Parfois, ils les hébergeaient chez eux pendant les vacances scolaires pour permettre plusieurs visites consécutives en parloir." Un investissement salué par Michel Beuzon : "Même si nos surveillants ne sont pas que des gardiens, même si notre but est d'améliorer les situations individuelles, l'administration pénitentiaire ne peut pas tout. La prison restera toujours un lieu de contraintes et donc de souffrances. C'est pour cela que nous collaborons avec Enjeux d'Enfants depuis vingt ans. La chaleur qu'ils introduisent en prison est indispensable pour reconstruire un lien familial."



Le Marié, président d'Enjeux d'Enfants, dans une UVF

+ Guy

Un appartement au beau milieu de la prison

Mais les visites en parloir ne suffisent pas toujours. Ils ont beau être aménagés, les moments que l'on y passe demeurent trop courts, trop impersonnels. En 2003, le centre pénitentiaire des femmes de Rennes fait alors figure d'établissement pilote à l'échelon national afin d'évaluer un nouvel outil proposé par le ministère de la Justice : les unités de vie familiale, ou UVF. Ces modules aménagés de 55 m², véritables appartements au cœur de la prison, permettent à la détenue d'accueillir sa famille et de retrouver ainsi l'intimité qui fait défaut en parloir.



+ Une unité de vie familiale



+ Marie-Annick Morel

"Si l'inverse est vrai aussi, ce sont souvent les situations familiales fragiles qui mènent à l'incarcération", analyse Guy Le Marié. "Avec ce nouveau dispositif, nous ne souhaitons pas maintenir des liens à tout prix, ce qui peut s'avérer dangereux. Il fallait bien préparer ces rencontres, de manière à ce qu'elles prennent vraiment du sens." Ces visites en UVF, dont la durée varie entre 6 et 72 heures, échappent au regard des surveillants. Seuls les bénévoles d'Enjeux d'Enfants sont amenés à accompagner ces familles reconstituées.

Se réappropriier des gestes oubliés

Au centre pénitentiaire des femmes de Rennes, Pascaline Bossard et Marie Barrois interviennent bénévolement auprès d'une famille de cinq enfants. Deux rencontres de six heures en UVF ont eu lieu depuis fin 2012. *"Nous avons d'abord organisé plusieurs échanges en parler avec la maman pour savoir ce qu'elle avait prévu. Les activités, le contenu des repas... L'alimentation, c'est primordial si l'on veut que l'enfant reparte avec un bon souvenir."* Si les UVF permettent d'oublier temporairement l'emprisonnement, si de telles retrouvailles sont la source de joies sincères, ces quelques heures de visite n'en demeurent pas moins des instants fragiles. *"Nous sommes parfois tentées d'intervenir, mais nous essayons de ne pas le faire. C'est compliqué pour la maman ; elle doit se réapproprier des gestes du quotidien qu'elle a oubliés. Mettre la table, choisir un film, gérer une dispute... Elle s'attend à ce que tout soit parfait. Nous devons donc la préparer à ce que tout ne le soit pas. D'autant que pour des enfants, six heures, cela peut être long. Parfois, ils s'ennuient, ce qui peut blesser la maman. Nous sommes là pour lui dire que c'est parfaitement normal. Et enfin pour la reconforter au moment du départ, lorsqu'elle laisse à nouveau ses enfants à des mains étrangères."*

Major pénitentiaire à la prison des femmes de Rennes depuis trente ans, Marie-Annick Morel peut témoigner de la place qu'occupent les enfants dans le quotidien des mères détenues : *"Le sujet revient constamment dans nos discussions"*, confie-t-elle. Elle était aux premières loges lorsque les visites en UVF ont vu le jour, en 2003. *"Après la première année, on a commencé à voir des comportements plus apaisés. Lorsque les visites en UVF de 24 h et de 48 h ont été instaurées, le changement a été encore plus prononcé. Sans caméra ni surveillant, ces mamans étaient enfin libres de s'exprimer."* Mais Marie-Annick sait aussi que parfois, à la sortie des UVF, ce sentiment d'apaisement fait place à un moment d'angoisse et de questionnement : *"Elles se demandent : A-t-on pris le temps de se dire ce que l'on avait à se dire ? Ai-je été à la hauteur ? Et même, parfois : Ai-je encore le droit d'être mère ?"* Pour Enjeux d'Enfants, la question ne se pose même pas.

* Mercredi 19 juin, au centre pénitentiaire des femmes de Rennes, l'association Enjeux d'Enfants recevait le Laurier régional de Bretagne. Décernée par la Fondation de France, qui accompagne 6 000 projets chaque année, cette distinction venait donc récompenser deux décennies d'implication auprès des détenus et de leurs familles. L'association est de plus en lice pour les Lauriers nationaux qui se tiendront le 16 septembre prochain.

En savoir plus : www.enjeuxdenfants.org

- See more at: <http://www.territoires.info/societe/familles-et-prison-enjeux-denfants-donne-les-cles-aux-parents-incarceres-1379.html#sthash.dlGN7Hom.dpuf>